

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 551

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

PROVISION RELATIVE AUX
RÉMUNÉRATIONS
PUBLIQUES



PROGRAMME 551
Provision relative aux rémunérations publiques

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

La dotation pour mesures générales en matière de rémunérations, correspondant au programme 551 « Provision relative aux rémunérations publiques », permet de programmer des crédits de titre 2 dont la répartition par programme ne peut être déterminée précisément au moment du vote des crédits.

Les crédits totaux ouverts sur ce programme passent de 198,5 M€ en AE et CP en 2021 à 2 423,7 M€ en AE et en CP au cours de l'exercice 2022. Cette évolution est liée à la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 qui a conduit à ouvrir, en loi de finances rectificative, les crédits permettant le financement de cette mesure. Ces crédits ont été ouverts sur le programme 551 compte tenu de la difficulté de définir *ex ante* la répartition fine du besoin de crédits des programmes ministériels.

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000	423 667 000 0	423 667 000
Total des AE prévues en LFI	423 667 000	423 667 000	423 667 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+580 733 119	+580 733 119	
Total des AE ouvertes	1 004 400 119	1 004 400 119	
Total des AE consommées	0	0	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2022		
	Consommation 2022		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000	423 667 000 0	423 667 000
Total des CP prévus en LFI	423 667 000	423 667 000	423 667 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+580 733 119	+580 733 119	
Total des CP ouverts	1 004 400 119	1 004 400 119	
Total des CP consommés	0	0	

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2021		
	Consommation 2021		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000	198 500 000

Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
			0
Total des AE prévues en LFI	198 500 000	198 500 000	198 500 000
Total des AE consommées	0		0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000	198 500 000 0
Total des CP prévus en LFI	198 500 000	198 500 000	198 500 000
Total des CP consommés	0		0

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	423 667 000	0	0	423 667 000	0
Rémunérations d'activité	0	423 667 000	0	0	423 667 000	0
Total hors FdC et AdP		423 667 000			423 667 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+580 733 119			+580 733 119	
Total*	0	1 004 400 119	0	0	1 004 400 119	0

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/10/2022					329 742 388		329 742 388	
06/12/2022					1 089 274 493		1 089 274 493	
14/12/2022					250 000		250 000	
Total					1 419 266 881		1 419 266 881	

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022	2 000 000 000		2 000 000 000					
Total	2 000 000 000		2 000 000 000					

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	2 000 000 000		2 000 000 000		1 419 266 881		1 419 266 881	

Provision relative aux rémunérations publiques

Programme n° 551 | Justification au premier euro

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	423 667 000		423 667 000 0	423 667 000		423 667 000 0
Total des crédits prévus en LFI *	423 667 000	0	423 667 000	423 667 000	0	423 667 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+580 733 119		+580 733 119	+580 733 119		+580 733 119
Total des crédits ouverts	1 004 400 119	0	1 004 400 119	1 004 400 119	0	1 004 400 119
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés	+1 004 400 119		+1 004 400 119	+1 004 400 119		+1 004 400 119

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	323 667 000	0	323 667 000	323 667 000	0	323 667 000
Amendements	+100 000 000	0	+100 000 000	+100 000 000	0	+100 000 000
LFI	423 667 000	0	423 667 000	423 667 000	0	423 667 000

Les crédits du programme 551 ont été abondés de 100 M€ en AE et en CP par l'amendement gouvernemental n° II-2353 dans le but de financer le versement exceptionnel de l'« indemnité inflation » aux agents de l'État éligibles.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

En 2022, le programme 551 a fait l'objet de trois arrêtés de répartition (datés respectivement du 25 octobre 2022, 06 décembre 2022 et 14 décembre 2022) et d'une loi de finances rectificatives (loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificatives pour 2022).

Le 1^{er} arrêté a transféré 329,7 M€ vers 45 programmes du budget général pour financer les mesures du rendez-vous salarial du 6 juillet 2021 suivantes pour un montant total de 248 M€ :

- la revalorisation des catégories A et B de la filière administrative (121 M€) ;
- la bonification d'ancienneté aux agents de catégorie C (57 M€) ;
- la revalorisation de la grille indiciaire de la catégorie C (45 M€) ;
- le relèvement du minimum de traitement à l'indice majoré 340 (19 M€) ;

- la convergence des ratios « pro-pro » pour les catégories B et C (5 M€) ;
- le maintien de la rémunération des élèves des instituts régionaux d'administration (1 M€).

Ces mesures sont celles pour lesquelles un abondement des programmes ministériels dès la loi de finances n'était pas possible compte tenu des incertitudes sur la répartition fine des crédits.

Cet arrêté a également permis de prendre en charge trois autres mesures distinctes du rendez-vous salarial 2021 :

- la prime inflation à hauteur de 80 M€ (aide exceptionnelle versée aux agents de l'État et de ses opérateurs dont le revenu net mensuel est inférieur à 2 000 €) ;
- deux mesures du rendez-vous salarial de 2020 du ministère des armées dont l'effet en base n'a pas pu être pris en compte lors de l'élaboration de la loi de finances initiale pour 2022 et ont été traitées en gestion (2,2 M€) ;
- le financement du dispositif « COFRA » (convention de formation par la recherche en administration), qui permet à des employeurs publics de recruter des doctorants sur contrat de projet, en leur confiant un projet de recherche, objet de leur thèse (0,14 M€).

Les deux autres arrêtés ont transféré 1 089,5 M€ en AE et en CP vers 30 programmes du budget général pour apporter le complément nécessaire au financement des mesures suivantes :

- trois mesures dont la répartition fine ne pouvait être connue qu'en fin de gestion, sur la base des dépenses effectivement engagées, pour 54 M€ (prime de 500 € pour les maîtres d'apprentissage, première étape de convergence indemnitaire de la haute fonction publique, allocation forfaitaire de télétravail) ;
- la hausse du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet et qui a donné lieu à une ouverture de crédits de 2 Md€ sur le programme 551 par loi de finances rectificative. Après prise en compte des capacités d'autofinancement des ministères, 931 M€ ont été répartis sur les budgets ministériels ;
- le relèvement du minimum de traitement à l'indice majoré 343 puis 352 (104 M€).